



Près de 100 ans pour la résidence « Bois de Hercé » !

La cité-jardin du Bois de Hercé fait partie des **premières constructions** de Nantes Métropole Habitat, anciennement Office Public d'Habitations Bon Marché (OPHBM).

À l'Ouest de Nantes, dans le quartier Chantenay, ce sont **39 logements individuels** et **43 logements collectifs** qui sortent de terre en 1926 ; **16 autres** verront le jour en 1952.

Ce groupe d'habitations est classé au **patrimoine nantais**. Afin de garantir le confort et la qualité de vie de ses locataires, Nantes Métropole Habitat a mené des travaux de rénovation et d'entretien à la fois sur les bâtiments et les espaces extérieurs. Une ambition forte portée par NMH **avec un demi-milliard d'euros** investis dans la rénovation durant les prochaines années.

« Cette cité-jardin est une belle illustration du travail mené par NMH depuis plus d'un siècle à Nantes : création de quartiers, de logements collectifs, de maisons individuelles, d'espaces verts, qui permettent à chacun de loger en ville, dans de bonnes conditions et à tarifs abordables. », **Thomas Quéro, Président de Nantes Métropole Habitat, adjoint au Maire de Nantes.**

Zoom sur la résidence

98 logements locatifs sociaux

Avec 46 parcelles de jardins et 54 cabanons

Typologie :

- 39 logements individuels : 3 T3, 33 T4, 3 T5 construits dans les années 20
- 59 logements collectifs : 5 T1, 17 T2, 16 T3 et 5 T4 construits dans les années 20 et 4 T1, 4 T2, 2 T3 et 6 T4 construits dans les années 50

Loyers moyens mensuels

(hors charges avant APL) :

T1/T2 (40m²) : 221 €

T3 (67m²) : 312 €

T4 (71 m²) : 318 €

Pavillons (70m²) : 310€

Prix de revient des travaux de rénovation : 4 217 934 €

Financement :

Fonds propres NMH : 49,07 %

Subvention Caisse des Dépôts et
Consignations : 40,02 %

Subvention Nantes Métropole : 10,91 %



Les cités-jardins, nouveaux lotissements de l'époque

Dans les années 20, selon le Service de l'Inventaire du patrimoine, une cité-jardin est un « *lotissement concerté, où les habitations et la voirie s'intègrent aux espaces verts publics ou privés, et destiné généralement en France à un usage social* ».

Inspirée du modèle anglais, elle désigne un ensemble de logements sociaux **individuels ou collectifs locatifs** avec **aménagement paysager** et jardin autour de l'habitat.

Dans la plupart des cas, la cité-jardin comprend des équipements collectifs (école, crèche, commerce, maison commune, voire église), ce qui la distingue d'un simple lotissement concerté ou d'un ensemble de logements sociaux classique.




Projet coordonné par les **frères Jameaux**, la construction de la cité du Bois de Hercé présente plusieurs des caractères de l'architecture domestique de l'époque : toits à forte pente, pignons en façade, porches.

Les architectes soulignent : « *Les habitations ont été étudiées avec le souci de la plus grande économie tout en s'efforçant de donner le maximum de confort à chaque locataire. Nous nous sommes bornés seulement à réserver des places et des espaces libres, isolant convenablement les maisons entre elles et permettant une bonne aération.* »

nantes MÉTROPOLE HABITAT

www.nmh.fr

 @NMHabitat

 nantes_metropole_habitat

 Nantes Métropole Habitat